



INDEPENDENT LEARNING CENTRE
CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES

CEI

Programme secondaire pour les élèves de moins de 18 ans

ilc.org

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page 3
Programme secondaire	page 3
Détails du programme	
Important	
Frais	
Adaptations spéciales	
Comment s'inscrire	page 7
Demander des cours supplémentaires	page 8
Coordonnées du CEI	page 9

Formulaire d'inscription CI

Ligne de conduite du CEI

Annexe A – Demande de statut d'élève en vue d'inscription au Centre d'études indépendantes

Annexe B – Modèle de lettre avisant de l'intention de dispenser un enseignement au foyer

Annexe C – Modèle de lettre en réponse à l'avis des parents

Avis de non-responsabilité : Nous avons déployé tous les efforts possibles pour que tous les renseignements contenus dans cet annuaire soient aussi exacts que possible au moment de sa publication.

INTRODUCTION

Le mandat du CEI est de satisfaire les apprenants de l'Ontario qui ont besoin de ou qui désirent une solution de rechange pour l'éducation publique. La province a désigné le CEI comme développeur et fournisseur de cours d'éducation à distance conçus pour l'étude autonome.

Cette publication explique les politiques et les procédures d'inscription pour les élèves de l'Ontario qui désirent s'inscrire à un programme secondaire du CEI parce qu'ils sont dispensés de fréquentation d'école par leur conseil scolaire local.

Pour les renseignements généraux et les politiques qui s'appliquent à tous les élèves, veuillez consulter l'*Annuaire* du CEI ou notre site Web, *ilc.org*.

PROGRAMME SECONDAIRE

Grâce à son programme d'éducation à distance, le Centre d'études indépendantes offre des crédits d'école secondaire qui mènent au diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Le Centre d'études indépendantes a l'autorité d'accorder des crédits, des diplômes et des certificats, selon les politiques et les directives du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Notre programme secondaire offre de l'appui aux élèves, dont le travail est évalué par des enseignants certifiés de l'Ontario. Les frais non remboursables sont de 40 \$ par cours.

Détails du programme

Cours à crédit : Nous offrons une variété de cours de niveau appliqué, collégial, universitaire ou ouvert, en français et en anglais. Nous prêtons à l'élève des textes et du matériel supplémentaires. Nos cours d'étude autonome peuvent s'accompagner d'éléments électroniques optionnels. Les élèves doivent compléter toutes les unités de travail et réussir un examen final surveillé afin d'obtenir le crédit. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'*Annuaire* du CEI.

Soutien pour l'élève : Les élèves du CEI reçoivent de l'aide d'enseignants certifiés par téléphone, par télécopieur ou par courriel. Grâce au service SOS Devoirs, une équipe d'enseignants vient en aide aux élèves francophones de la province à l'heure des devoirs. Nos conseillers peuvent clarifier les conditions préalables des cours, les conditions d'obtention du diplôme, les demandes postsecondaires, et ainsi de suite.

Évaluation : On soumet les devoirs par la poste ou en ligne. Les enseignants certifiés du CEI évaluent le travail et donnent de la rétroaction. Les élèves doivent compléter toutes les unités de travail et réussir un examen final surveillé afin d'obtenir le crédit.

Cours offerts pendant toute l'année : Inscrivez-vous quand vous voulez. Les élèves ont jusqu'à 10 mois pour finir un cours.

Cours flexibles et portatifs : Les élèves peuvent étudier en tout lieu, en tout temps, et à leur propre rythme.

IMPORTANT

Veillez consulter l'*Annuaire* du CEI ou notre site Web, *ilc.org*, pour une liste complète de cours disponibles. Pour tout cours du CEI, il faut que l'élève écrive un examen final supervisé afin de recevoir un crédit.

La soumission en ligne—rapide et facile!

La soumission en ligne permet aux élèves du CEI de soumettre leurs devoirs par Internet. En évitant la poste, vous économisez sur les frais postaux et les délais; ceci s'applique d'autant plus aux élèves qui habitent temporairement à l'étranger. L'interface est simple, intuitive, et facile à utiliser. Elle permet aux enseignants d'évaluer et de rendre les devoirs rapidement, pour que les élèves puissent voir leurs notes et profiter de la rétroaction dans la prochaine leçon. Le dispositif de soumission en ligne est compatible avec tout système d'exploitation avec un navigateur Web actuel; l'utilisateur n'a pas à télécharger ou à installer un nouveau logiciel.

FRAIS

Des frais non remboursables de **40 \$** s'appliquent à chaque demande de cours. Ces frais comprennent le matériel de cours, le matériel supplémentaire, l'évaluation, et l'administration et la surveillance de l'examen final.

ADAPTATIONS SPÉCIALES

Les élèves ayant des besoins particuliers identifiés

Si un conseil scolaire de l'Ontario vous reconnaît comme un élève ayant des besoins particuliers admissible à un programme d'enseignement, vous devriez bénéficier d'un *Plan d'enseignement individualisé (PEI)*. L'école indique sur le PEI quelles adaptations doivent être faites pour vous permettre de réussir au cours. Le CEI est prêt à faire ces adaptations dès qu'il recevra la documentation requise. (voir ci-dessous)

Si vous n'avez pas été reconnu par un conseil scolaire comme un élève « ayant des besoins particuliers », vous pouvez tout de même faire une demande auprès du CEI pour bénéficier d'adaptations. Pour cela, vous devez fournir la documentation attestant de votre difficulté. Ce document doit provenir d'une personne dûment qualifiée pour évaluer vos besoins et qui ne vous est pas apparentée, comme par exemple :

- médecin
- psychiatre ou psychologue qualifié
- enseignant, conseiller en orientation, administrateur d'une école, collègue ou université
- travailleur social

Si vous possédez des documents précédemment fournis par une école que vous avez fréquentée ou par un centre de santé et attestant que vous avez besoin d'arrangements spéciaux, vous pouvez les utiliser pour appuyer votre demande. Si ces documents sont jugés valables par la direction du CEI ou une personne désignée par la direction du CEI, ils pourront remplacer la lettre signée par une personne dûment qualifiée.

Les renseignements suivants vous aideront à fournir la documentation appropriée pour appuyer votre demande d'adaptation.

Documentation pour un handicap ou un problème de santé

Vous devez obtenir la documentation pour un handicap ou un problème de santé auprès d'un professionnel agréé ou autorisé, ayant une formation, des compétences et de l'expérience particulières relativement au diagnostic de la condition ou des conditions liées à l'adaptation faisant l'objet de votre demande. Par exemple, si vous avez un handicap visuel, vous devez fournir un rapport ophtalmologique; si vous avez une difficulté d'apprentissage, vous devez fournir une évaluation psychopédagogique approfondie.

La documentation fournie devrait également inclure les éléments suivants :

- une description de la nature du handicap ou du problème de santé
- une explication détaillée de l'incidence du handicap sur le plan fonctionnel
- depuis combien de temps l'élève est soigné par le diagnostiqueur
- les résultats de tous les tests pertinents
- toute documentation d'appui, si un diagnostic existant fait actuellement l'objet d'une vérification
- les délais prévus pour la réadaptation et la guérison lorsqu'il s'agit de problèmes temporaires
- la liste des effets secondaires de tout médicament pouvant nuire au rendement scolaire

Veillez noter qu'un simple diagnostic, sans rien à l'appui, n'est pas suffisant pour justifier une demande d'adaptation scolaire.

La documentation doit être datée, imprimée sur du papier à en-tête et, dans la mesure du possible, dactylographiée (à des fins de lisibilité). Elle doit inclure le nom du praticien ou de la praticienne, son titre, ses numéros de téléphone et de télécopieur, son adresse postale et son adresse de courriel, ainsi que sa signature.

Si vous avez des questions, veuillez contacter notre conseiller en orientation en appelant la ligne de renseignements pour les élèves ou par courriel à cei@tvo.org.

Adaptations et arrangements spéciaux possibles

Le CEI peut offrir des adaptations spéciales à ses élèves. Il peut par exemple :

- accorder du temps supplémentaire pour que l'élève termine ses devoirs ou passe un test
- permettre l'utilisation de certains outils d'apprentissage tels que les calculatrices pour les exercices de calcul et les ordinateurs pour le traitement de texte lorsque possible
- faire subir un test individuellement ou en petits groupes
- permettre le recours aux services de scribes pour les tests
- simplifier le langage utilisé pour les instructions et les questions des tests

Si vous avez besoin d'arrangements spéciaux pour compléter votre cours, la documentation nécessaire doit être soumise avec votre formulaire d'enregistrement. Toutes les demandes sont prises en considération, même si le CEI n'est pas en mesure de les satisfaire toutes.

Les élèves ayant une déficience visuelle devront appeler le CEI pour parler avec le conseiller en orientation qui leur fournira les renseignements sur la procédure à suivre pour demander une adaptation.

Modifications au programme

Le CEI ne peut pas changer les attentes établies pour ses cours, en raison de la manière dont les cours d'éducation à distance sont enseignés et du besoin de maintenir l'intégrité des cours.

Pour ouvrir et imprimer les documents PDF, vous aurez besoin du logiciel gratuit Adobe Acrobat Reader.

COMMENT S'INSCRIRE

1. Complétez le **Formulaire d'inscription C1**.
2. Vous devez fournir une lettre de votre conseil scolaire local, indiquant votre intention de fournir un enseignement à domicile, et indiquant que votre enfant est dispensé(e) de fréquentation d'école obligatoire. Si vous n'avez pas une telle lettre, veuillez utiliser les modèles de lettre fournis en annexe.

Annexe A — Demande de statut d'élève en vue d'inscription au Centre d'études indépendantes

Annexe B — Modèle de lettre avisant de l'intention de dispenser un enseignement au foyer

Annexe C — Modèle de lettre en réponse à l'avis des parents

Nous vous recommandons de soumettre l'**Annexe A** et l'**Annexe B** remplies au conseil scolaire local. Vous pouvez également donner l'**Annexe C** à l'administrateur du conseil scolaire local pour qu'il/qu'elle la remplisse et la signe. **Veuillez noter qu'il sera nécessaire de soumettre cette lettre tous les ans.**

3. Soumettez l'**original officiel du relevé de notes de l'Ontario** ou du **bulletin scolaire provincial de 8^e année**.
4. Photocopiez le formulaire si vous inscrivez plus d'un enfant. Assurez-vous de donner tous les renseignements pour que nous puissions faire suite à votre demande.

5. Envoyez tous les documents demandés accompagnés du formulaire d'inscription et du paiement de 40 \$. Puisqu'il lui faut des documents originaux, le CEI accepte les demandes uniquement en personne ou par la poste.
6. Si votre demande est complète, vos matériaux de cours seront livrés par courrier dans les cinq à dix jours ouvrables suivants.

DEMANDER DES COURS SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez demander un autre cours une fois que le CEI a inscrit une note de passage pour la première unité du cours précédent de votre enfant. Cependant, le CEI n'acceptera pas de demandes de cours supplémentaires si votre enfant n'a pas soumis de travail pour son cours durant les 90 derniers jours, ou si il ou elle n'a pas rendu les livres et le matériel de tous ses cours complétés. Lorsque votre enfant termine un cours ou abandonne officiellement un cours, vous avez 90 jours pour renvoyer le matériel.

Pour faire votre demande écrite, utilisez le formulaire d'administration disponible à notre site Web, (*ilc.org*). Envoyez-le-nous avec votre paiement, par la poste ou par télécopieur (pour nos coordonnées, voir la page 9).

COORDONNÉES DU CEI

Par téléphone

Toronto 416-484-2722
Sans frais 1-800-265-0454

Vous pouvez téléphoner au CEI entre 12 h et 17 h (heure normale de l'Est), du lundi au vendredi.

Par télécopieur

416-484-2754

Par la poste

Centre d'études indépendantes
C.P. 200, succursale Q
Toronto, ON M4T 2T1

Courriel

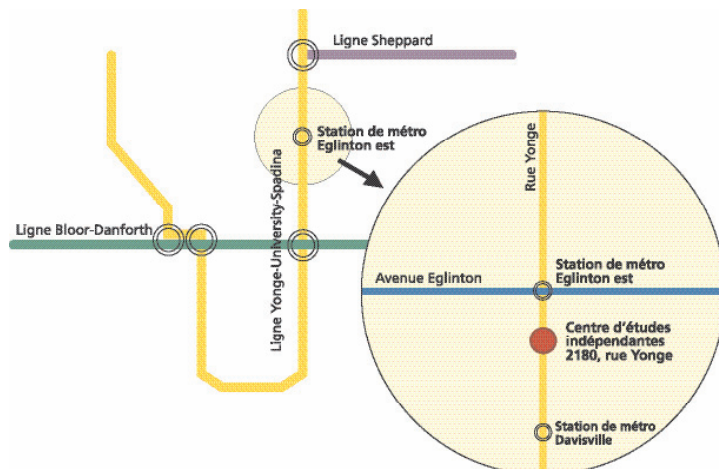
cei@tvo.org

Par notre site Web

ilc.org

En personne

Nos bureaux sont ouverts de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés de la fonction publique) et sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Notre bureau est au 1^{er} étage, 2180, rue Yonge, Toronto.





C.P. 200, succursale Q
Toronto, ON M4T 2T1
Télécopieur : 416.484.2754
Courriel : cei@tvo.org

Pour utiliser ce formulaire, l'élève :
• doit habiter en Ontario
• doit avoir moins de 18 ans
• ne peut pas être inscrit(e) dans une école secondaire

IMPORTANT

L'élève doit fournir :
• une lettre d'enseignement à domicile/lettre de dispensation de fréquentation scolaire du conseil scolaire local
• le plus récent relevé de notes officiel et original de l'Ontario

À REMPLIR EN LIGNE PAR PARENT OU TUTEUR DE L'ÉLÈVE. ENSUITE IMPRIMEZ ET ENVOYEZ LE FORMULAIRE.

A. Renseignements personnels

L'élève s'est-il ou s'est-elle déjà inscrit(e) à un cours du CEI?	oui <input type="checkbox"/>	Si oui , quel était le numéro d'élève?	Numéro d'immatriculation scolaire (NISO) (si attribué)
	non <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Veuillez indiquer le statut de l'élève : <input type="checkbox"/> citoyen(ne) canadien(ne) <input type="checkbox"/> résident(e) permanent(e) <input type="checkbox"/> visa diplomatique <input type="checkbox"/> autre, précisez : _____			Langue de correspondance préférée français <input type="checkbox"/> ou anglais <input type="checkbox"/>
--	--	--	--

Date de naissance année mois jour	femme <input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/>	Prénom légal/prénoms légaux
--	--	-----------------------------

Nom de famille légal	Était-ce le nom de famille de l'élève à la naissance?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Si non , quel était le nom de famille à la naissance?
----------------------	---	--	--

Adresse postale (complet)	N° d'appartement
---------------------------	------------------

Ville	Province Ontario	Code postal
-------	----------------------------	-------------

Numéro de téléphone principal :	Adresse de courriel active de l'élève (OBLIGATOIRE)	Veuillez retaper l'adresse de courriel active de l'élève (OBLIGATOIRE) :
---------------------------------	---	--

B. Pour choisir un cours

IMPORTANT
Les élèves doivent soumettre une lettre (ou l'Annexe C) du conseil scolaire local selon la note Politique/Programme 131.
J'ai joint :
 une lettre d'enseignement à domicile/lettre de dispensation de fréquentation scolaire du conseil scolaire local ou l'Annexe C
 le plus récent relevé de notes de l'Ontario officiel et original de l'élève
Si vous n'avez pas joint ces documents, on vous renverra la demande.

Quel cours est-ce que l'élève désire suivre? (Il ou elle peut demander un cours supplémentaire une fois que le CEI a enregistré une note de passage pour la première unité du premier cours.)
(Assurez-vous d'avoir le cours préalable)
Code du cours: _____

Dernière année d'études terminée	Dernière année de fréquentation de l'école secondaire	Combien de crédits au palier secondaire l'élève a-t-il ou a-t-elle?	Est-ce que l'élève a son diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO)? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Si non, indiquez si l'élève a un diplôme <input type="checkbox"/> du Canada <input type="checkbox"/> d'un autre pays : _____ (précisez SVP)
----------------------------------	---	---	---	--

Si l'élève détient son diplôme, indiquez pourquoi il ou elle s'inscrit à ce cours : <input type="checkbox"/> Pour obtenir une promotion au travail <input type="checkbox"/> Pour suivre un programme postsecondaire <input type="checkbox"/> Pour obtenir un poste d'apprentissage	Si l'élève ne détient pas son diplôme, indiquez pourquoi il ou elle s'inscrit à ce cours : <input type="checkbox"/> Pour obtenir son diplôme <input type="checkbox"/> Pour obtenir une promotion au travail <input type="checkbox"/> Pour suivre un programme postsecondaire <input type="checkbox"/> Pour obtenir un poste d'apprentissage
---	---

C. Admissibilité aux cours enseignés en français

Pour pouvoir s'inscrire aux cours enseignés en français, l'élève doit répondre « oui » à au moins l'une des questions suivantes.
 Le français est-il la première langue apprise et toujours comprise par l'un de vos parents?
 L'un de vos parents a-t-il fait ses études primaires en français au Canada?
 Avez-vous fait ou faites-vous vos études en français dans une école ou un module scolaire de langue française au Canada?
 Avez-vous un frère ou une sœur qui a fait ses études en français dans une école ou un module scolaire de langue française au Canada?

LA LIGNE DE CONDUITE DU CEI

Le Centre d'études indépendantes s'engage à traiter tous les élèves avec respect et dignité. En retour, les élèves doivent faire preuve de respect envers le Centre d'études indépendantes.

Les élèves doivent :

- respecter tous les membres du personnel du CEI
- suivre les règles et les politiques du CEI
- faire preuve de respect envers les autres élèves
- faire preuve de respect envers les biens du CEI
- obéir à la loi

Conséquences d'une conduite inappropriée

Les activités suivantes entraîneront la suspension de l'élève :

- utiliser un langage blasphématoire, menacer, intimider ou harceler le personnel du CEI
- utiliser des supports de communication électronique ou imprimée de façon inappropriée
- recourir au plagiat ou aux autres infractions académiques

Le CEI pourrait mettre un terme à l'inscription d'un élève pour les raisons suivantes :

- opposition persistante à l'autorité
- non-respect répété des règles et politiques du CEI
- deuxième occurrence de malhonnêteté académique
- destruction intentionnelle, vandalisme ou vol des biens du CEI
- conduite nuisible au ton moral de l'école
- conduite nuisible au bien-être physique ou mental d'autres parties

Des exemples d'une utilisation abusive des technologies de l'information

comprennent :

- accéder à tout système de réseau de façon illégale, ou tenter d'y accéder
- tenter d'obtenir un accès non autorisé à des données
- créer et/ou transmettre de façon intentionnelle des virus ou des canulars
- transmettre du matériel menaçant, obscène, haineux, raciste ou discriminatoire
- créer ou contribuer à une situation où une utilisation abusive risque de nuire à d'autres personnes ou de les mettre en danger, ou d'endommager des données ou du matériel

Des exemples de malhonnêteté académique comprennent :

- recourir au plagiat (voir ci-dessous)
- tricher aux examens
- soumettre des devoirs ou des pièces d'identité qui sont falsifiés ou frauduleux
- falsifier des dossiers, des relevés de notes ou d'autres documents académiques
- obtenir de façon irrégulière, ou posséder sans autorisation, une copie de l'examen avant la date et l'heure de l'administration de l'examen
- se faire passer pour un candidat lors d'un examen, ou, en tant qu'élève du CEI, avoir recours ou tenter d'avoir recours aux services d'une personne se faisant passer pour soi
- aider une autre personne à avoir recours à la malhonnêteté académique

Le plagiat est un acte malhonnête délibéré. Il inclut, entre autres :

- l'action d'une personne de se faire passer pour un candidat à un examen ou un test
- le fait de copier le travail d'un élève ou de fournir des renseignements à d'autres élèves en sachant que ces élèves utiliseront ces renseignements comme étant les leurs, pour leurs travaux
- l'utilisation non autorisée de documents
- la présentation d'un travail écrit en totalité ou en partie par quelqu'un d'autre que soi en le faisant passer pour sien
- la présentation d'un travail recopié d'Internet, en totalité ou en partie, en le faisant passer pour sien
- la réalisation d'une rédaction ou d'un travail pour le compte d'un élève
- le fait de recopier la rédaction ou le travail d'une autre personne ou le fait de prêter son travail pour qu'un élève le recopie
- l'utilisation, sous forme de paraphrases ou de citations directes, des écrits d'une autre personne sans en mentionner la source
- l'achat ou la vente de travaux
- la présentation du même travail dans plus d'un cours.

Sanctions

- Les sanctions pour le plagiat et la tricherie peuvent aller de l'octroi d'une note de zéro (0) à la suspension. Chaque cas sera traité individuellement.

ANNEXE A



INDEPENDENT LEARNING CENTRE
CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES

2180 Yonge Street, Box 200, Station Q
Toronto ON Canada M4T 2T1
Student Enquiry Line: 416.484.2704
Toll-free Number: 1.800.387.5512
Student Fax: 416.484.2754
Student email: ilc@tvo.org
ilc.org

2180, rue Yonge, C.P. 200, succursale Q
Toronto ON Canada M4T 2T1
Renseignements (élèves) : 416.484.2722
Sans frais : 1.800.265.0454
Télécopieur (élèves) : 416.484.2754
Courriel (élèves) : cei@tvo.org
ilc.org

le 1 avril, 2010

Objet : Demande de statut d'élève en vue d'inscription au Centre d'études indépendantes

Cher administrateur du conseil scolaire :

Le Centre d'études indépendantes (CEI) est financé par le gouvernement de l'Ontario afin de compléter le système d'éducation public et de fournir l'éducation à distance aux résidents de l'Ontario. Le CEI appuie le gouvernement dans son but d'offrir aux parents et aux élèves une solution de rechange lorsque les élèves ne peuvent pas s'inscrire à un conseil de scolaire public pour un cours particulier, ou lorsqu'ils choisissent l'enseignement à domicile.

Les élèves qui ne fréquentent pas une école de jour ordinaire peuvent s'inscrire en tant qu'élèves du CEI dans des cours secondaires. Le CEI aide ces élèves à satisfaire les conditions pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) ou le test GED (General Educational Development).

Avec la permission de leur conseil scolaire, les élèves d'école de jour ordinaire peuvent s'inscrire aux cours du CEI par l'entremise de notre Programme d'école de jour.

Selon le règlement 392/02, tout élève qui a la permission de son conseil scolaire peut s'inscrire au CEI. Le projet de loi 52, Loi de 2006 modifiant la Loi sur l'éducation (apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans) exige que tout élève de moins de 18 ans fréquente l'école, à moins d'avoir déjà obtenu le diplôme d'études secondaires ou d'être autrement dispensé de fréquentation. Les raisons légales justifiant l'absence de l'école (par exemple, le fait de recevoir un enseignement satisfaisant à domicile ou ailleurs) s'appliquent toujours.

Le mémorandum Politique/Programmes Note n° 131 permet aux enfants recevant un enseignement à domicile de s'inscrire au CEI.

Pour un(e) élève de moins de 18 ans, le Centre d'études indépendantes exige que le conseil scolaire indique explicitement que l'élève ne fréquente pas d'école de son district, et a été dispensé(e) de fréquentation. Nous désirons donc qu'un administrateur en chef du conseil scolaire ou son adjoint(e) remplisse et signe la lettre ci-jointe (Annexe C). Ceci nous permettra d'inscrire l'élève à des cours du CEI.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Directrice
Centre d'études indépendantes
(416) 484-2600

ANNEXE B



Ontario

Ministère de l'Éducation

Politique/Programmes
Note n° 131

Modèle de lettre avisant de l'intention de dispenser un enseignement au foyer

À l'attention du Conseil scolaire local _____

Par la présente, je vous précise / nous vous précisons le nom, le sexe et la date de naissance de *chaque enfant* ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire à qui je compte / nous comptons dispenser un enseignement à domicile.

Prénom et nom de famille	Sexe	Date de naissance

Nom de la mère, du père, de la tutrice ou du tuteur : _____

Adresse du domicile : _____

Adresse postale (si différente) : _____

Téléphone : _____

Je souhaite / Nous souhaitons informer le Conseil scolaire local _____ que je dispenserai / nous dispenserons un enseignement au foyer à notre enfant / nos enfants à compter de _____. Je comprends / Nous comprenons notre devoir aux termes de la *Loi sur l'éducation* de dispenser un enseignement satisfaisant à notre enfant / nos enfants d'âge scolaire et je déclare / nous déclarons par la présente notre intention de le faire.

Signature de la mère, du père, de la tutrice ou du tuteur : _____

Date : _____

ANNEXE C



Ontario

Ministère de l'Éducation

Politique/Programmes Note n° 131

Centre d'études indépendantes
C.P. 200, succursale Q
Toronto, ON M4T 2T1
Télécopieur : 416.484.2754

Modèle de lettre en réponse à l'avis des parents

Madame,/Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre par laquelle vous avisez le Conseil scolaire local

_____ de votre intention de dispenser un enseignement à domicile à
votre enfant / vos enfants,

Votre enfant est dispensé / Vos enfants sont dispensés de fréquenter l'école pendant l'année scolaire _____ – _____ (par exemple, 2011 – 2012) en vertu de l'alinéa 21 (2) a) de la *Loi sur l'éducation*, parce qu'il reçoit / parce qu'ils reçoivent un enseignement satisfaisant au foyer.

Si vous souhaitez que votre enfant passe / vos enfants passent les évaluations pour les élèves de 9^e année ou le Test de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (normalement administré aux élèves de 10^e année), administrés par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), vous devriez communiquer avec le conseil scolaire avant le 30 septembre [ou une autre date choisie par le conseil scolaire] pour obtenir les renseignements concernant la date, l'heure et le lieu pertinents.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de la note Politique/Programmes n° 131, *Enseignements à domicile par les parents*, émise par le ministère de l'Éducation.

Je vous prie d'agréer, Madame,/Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signature du surintendant/de la surintendante du conseil scolaire :

Nom du surintendant/de la surintendante du conseil scolaire :

Date : _____

**CE FORMULAIRE DOIT PORTER LE SCEAU OU TIMBRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU
CONSEIL SCOLAIRE.**